

COMMUNIQUÉ

Les textes sur la classe de terminale bac pro percutent tous les niveaux

Leur réforme c'est 7 semaines de cours en moins sur les 3 ans

Alors que Carole Grandjean s'essouffle à répéter à l'envi ses mêmes boniments, les textes support de son véritable projet sont une preuve implacable de ses mensonges et de son projet de saccage des lycées pros.

Le ministère envisage de supprimer 4 semaines de cours en classe de terminale et 2 heures hebdomadaires dans les classes de 2^{de} et 1^{re}. Au total ce sont 203 heures d'enseignement qui sont confisquées aux élèves soit l'équivalent de 7 semaines de cours sur l'ensemble de leur parcours. Carole Grandjean rejoint donc son prédécesseur sur le podium des fossoyeurs des lycées pros : sa réforme est la copie de la réforme Blanquer en pire.

Si l'appel intersyndical à la grève du 12 décembre a bloqué leur décision initiale de positionner les épreuves en mars, persistent de graves dangers explicitement notifiés dans les textes.

L'augmentation des stages en terminale implique inéluctablement une diminution des heures d'enseignement et le choix ministériel est de cibler brutalement les disciplines professionnelles. En positionnant les épreuves début mai et en supprimant drastiquement 85 heures d'enseignements professionnels en terminale, le ministère prend le risque inconsidéré d'augmenter l'échec des jeunes aux examens - les épreuves professionnelles ayant les plus gros coefficients.

Il persiste à imposer des parcours distincts de 6 semaines non sécables à partir du mois de mai avec une seconde session d'examens fin juin pour l'oral de « projet » (nouvelle appellation du chef-d'œuvre) et la PSE (prévention santé environnement). Il organise ici une inégalité de préparation aux épreuves entre les élèves qui « choisiraient » de rester au lycée pro et qui bénéficieront d'une préparation aux examens avec leurs enseignant-es, et les élèves en stage qui n'auront aucune période de révision. Ce choix profondément inégalitaire et stupide révèle une fois de plus que leur seule motivation est, d'une part, de rapprocher nos formations scolaires du modèle patronal de l'apprentissage en offrant de la main d'œuvre gratuite aux entreprises et, d'autre part, de libérer les personnels et les plateaux techniques pour certifier les candidat-es libres, notamment les apprenti-es. C'est l'ensemble du lycée pro qui est réformé pour répondre aux exigences du patronat.

Contrairement aux annonces de Gabriel Attal qui prétend mener un projet sur les exigences des savoirs, c'est bien une nouvelle diminution du temps de formation qu'il orchestre avec, de surcroît, une désorganisation complète de nos établissements et une dégradation des conditions de travail des personnels. Ces diminutions horaires auront inéluctablement des conséquences concrètes sur les postes. En conjuguant cela aux projets de fermetures de 15 % des filières supposées non insérantes et à leur obstination à vouloir remplacer les enseignant-es par des « profs associés », le ministère se débarrasse sans vergogne et progressivement des profs de lycée pro. Dans le même temps, accompagné docilement par les Régions, le ministère instrumentalise le parcours et les formations des jeunes au prétexte de répondre à la pénurie de main-d'œuvre.

Le SNUEP-FSU rappelle son opposition farouche à cette réforme dévastatrice des lycées professionnels. Il appelle les personnels à échanger, multiplier les heures d'information syndicale et engager dès maintenant des actions dans les établissements pour amplifier la grève intersyndicale nationale le mardi 12 décembre.